

<b>Procès-verbal des délibérations du comité syndical</b>			
<b>Séance du mercredi 31 janvier 2024</b>		Président de séance	M. Claude STURNI
<b>Convocation</b> 17/01/2024	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	M. Philippe SPECHT
		<b>N° Délibération</b>	<b>DCS-2024-I-01</b>
		<b>PJ</b>	-

<b>Présents</b>	<b>36</b>	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Roger ISEL, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Jean-Max TYBURN, M. Jacques WAHL, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
<b>Membres en exercice</b>	<b>58</b>	
<b>Absents / excusés / procurations</b>	<b>22</b>	M. André BURG (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLLY), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Denis RIEDINGER), M. Jean-Claude KOEBEL, M. Marc MOSER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. René RICHERT, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Brigitte STEINMETZ, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. Guillaume PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Hubert WALTER, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI) et M. Francis WOLF.

## ORDRE DU JOUR

- DCS 2024-I-01 Installation d'un nouveau délégué syndical
- DCS 2024-I-02 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2024-I-03 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 06 décembre 2023
- DCS 2024-I-04 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2023
- DCS 2024-I-05 Adoption du compte administratif 2023 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2024-I-06 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2024

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

## Délibération CS n°2024-I-01 : Installation d'un nouveau délégué syndical

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le Président informe le Comité syndical qu'il y a lieu d'installer un nouveau délégué représentant la Communauté d'Agglomération de Haguenau, suite à la démission de Madame Frédérique GRANDJEAN.

### DECISION

LE COMITE SYNDICAL,


Après avoir entendu l'exposé du Président,

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, en date du 07 décembre 2023, désignant Monsieur Jacques WAHL en qualité de délégué syndical au PETR de l'Alsace du Nord,

Considérant que le siège de délégué syndical, devenu vacant suite à la démission de Madame Frédérique GRANDJEAN est par conséquent pourvu par Monsieur Jacques WAHL.

Le Président déclare Monsieur Jacques WAHL en qualité de délégué syndical au PETR de l'Alsace du Nord, représentant la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Publié, le 16/02/24

  
M. Claude STURNI,  
Président

Pour extrait conforme

  
M. Philippe SPECHT,  
Secrétaire de séance

<b>Procès-verbal des délibérations du comité syndical</b>			
<b>Séance du mercredi 31 janvier 2024</b>		Président de séance	M. Claude STURNI
<b>Convocation</b> 17/01/2024	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	M. Philippe SPECHT
		<b>N° Délibération</b>	<b>DCS-2024-I-02</b>
		<b>PJ</b>	-

<b>Présents</b>	<b>36</b>	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Roger ISEL, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLIY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Jean-Max TYBURN, M. Jacques WAHL, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
<b>Membres en exercice</b>	<b>58</b>	
<b>Absents / excusés / procurations</b>	<b>22</b>	M. André BURG (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLIY), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Denis RIEDINGER), M. Jean-Claude KOEBEL, M. Marc MOSER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M René RICHERT, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Brigitte STEINMETZ, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. Guillaume PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Hubert WALTER, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI) et M. Francis WOLF.

## ORDRE DU JOUR

- DCS 2024-I-01 Installation d'un nouveau délégué syndical
- DCS 2024-I-02 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2024-I-03 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 06 décembre 2023
- DCS 2024-I-04 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2023
- DCS 2024-I-05 Adoption du compte administratif 2023 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2024-I-06 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2024

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

## Délibération CS n°2024-I-02 : Désignation du secrétaire de séance

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Conformément à l'article L. 2541-6 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical désigne son secrétaire de séance.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, M. Claude STURNI propose la candidature de Monsieur Philippe SPECHT.

### DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

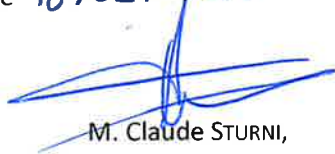
À l'unanimité,

Désigne Monsieur Philippe SPECHT, comme secrétaire de séance.

Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Publié, le 16/02/2024

Pour extrait conforme



M. Claude STURNI,  
Président



M. Philippe SPECHT,  
Secrétaire de séance

## Procès-verbal des délibérations du comité syndical

		<b>Séance du mercredi 31 janvier 2024</b>	
<b>Convocation</b> 17/01/2024	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Président de séance	M. Claude STURNI
		Secrétaire de séance	M. Philippe SPECHT
		<b>N° Délibération</b>	<b>DCS-2024-I-03</b>
		<b>PJ</b>	-

<b>Présents</b>	<b>36</b>	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Roger ISEL, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Jean-Max TYBURN, M. Jacques WAHL, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
<b>Membres en exercice</b>	<b>58</b>	
<b>Absents / excusés / procurations</b>	<b>22</b>	M. André BURG (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLLY), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Denis RIEDINGER), M. Jean-Claude KOEBEL, M. Marc MOSER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. René RICHERT, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Brigitte STEINMETZ, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. Guillaume PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Hubert WALTER, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI) et M. Francis WOLF.

## ORDRE DU JOUR

- DCS 2024-I-01 Installation d'un nouveau délégué syndical
- DCS 2024-I-02 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2024-I-03 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 06 décembre 2023
- DCS 2024-I-04 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2023
- DCS 2024-I-05 Adoption du compte administratif 2023 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2024-I-06 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2024

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

## Délibération CS n°2024-I-03 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du mercredi 06 décembre 2023

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le procès-verbal de la séance du mercredi 06 décembre 2023 a été transmis préalablement au présent comité syndical.

### DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

À l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance du mercredi 06 décembre 2023.

Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Publié, le 16/02/2024



M. Claude STURNI,  
Président

Pour extrait conforme



M. Philippe SPECHT,  
Secrétaire de séance

## Procès-verbal des délibérations du comité syndical

<b>Séance du mercredi 31 janvier 2024</b>		Président de séance	M. Claude STURNI
<b>Convocation</b> 17/01/2024	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	M. Philippe SPECHT
		<b>N° Délibération</b>	<b>DCS-2024-I-04</b>
		<b>PJ</b>	-

<b>Présents</b>	<b>36</b>	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Roger ISEL, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Jean-Max TYBURN, M. Jacques WAHL, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
<b>Membres en exercice</b>	<b>58</b>	
<b>Absents / excusés / procurations</b>	<b>22</b>	M. André BURG (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Denis RIEDINGER), M. Jean-Claude KOEBEL, M. Marc MOSER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. René RICHERT, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Brigitte STEINMETZ, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. Guillaume PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Hubert WALTER, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI) et M. Francis WOLF.

### ORDRE DU JOUR

- DCS 2024-I-01 Installation d'un nouveau délégué syndical
- DCS 2024-I-02 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2024-I-03 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 06 décembre 2023
- DCS 2024-I-04 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2023
- DCS 2024-I-05 Adoption du compte administratif 2023 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2024-I-06 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2024

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

## Délibération CS n°2024-I-04 : Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2023

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le receveur du PETR de l'Alsace du Nord a établi le compte de gestion de l'exercice 2023 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le PETR au cours de l'exercice 2023. Ce compte correspond en tous points au compte administratif établi par le PETR, qu'il sera proposé d'adopter ensuite. Il fait apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'exercice 2023	Excédent	Déficit
Fonctionnement		-89 199,00 €
Investissement	40 664,09 €	
<b>Solde</b>		<b>-48 534,91 €</b>

En intégrant les résultats de l'exercice N-1, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultats globaux	Excédent	Déficit
Fonctionnement	402 783,59 €	
Investissement	62 189,20 €	
<b>Solde global au 31.12.2023</b>	<b>464 972,79 €</b>	



Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2024-I-04 : ARRET DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE BUDGETAIRE 2023 (SUITE)**

**DECISION**

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu le compte de gestion établi par M. Emmanuel ROUX, responsable du Service de Gestion Comptable de Haguenau et trésorier du PETR de l'Alsace du Nord, au titre de l'exercice comptable 2023,

Vu le budget primitif de l'exercice 2023 adopté le 1<sup>er</sup> février 2023,

Vu les deux décisions modificatives adoptées en date du 03 juin 2023 et du 06 décembre 2023,

**Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2023, admet les résultats de gestion 2023 suivants :**

▪ Déficit de fonctionnement de clôture :	-89 199,00 €
▪ Excédent d'investissement de clôture :	40 664,09 €
▪ Déficit de clôture de l'exercice 2023 (total des 2 sections) :	-48 534,91 €

**Ainsi que les résultats globaux au 31 décembre 2023 suivants :**

▪ Excédent global de fonctionnement :	402 783,59 €
▪ Excédent global d'investissement :	62 189,20 €
▪ Excédent global :	<b>464 972,79 €</b>

**Déclare que le compte de gestion dressé par le trésorier du PETR de l'Alsace du Nord pour l'exercice 2023 n'appelle aucune observation ni réserve.**

Publié, le 16/02 2024.

  
M. Claude STURNI,  
Président

Pour extrait conforme

  
M. Philippe SPECHT,  
Secrétaire de séance

## Procès-verbal des délibérations du comité syndical

<b>Séance du mercredi 31 janvier 2024</b>		Président de séance	M. Claude STURNI
<b>Convocation</b> 17/01/2024	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	M. Philippe SPECHT
		N° Délibération	<b>DCS-2024-I-05</b>
		PJ	<b>CA 2023-</b>

<b>Présents</b>	<b>36</b>	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Roger ISEL, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Jean-Max TYBURN, M. Jacques WAHL, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
<b>Membres en exercice</b>	<b>58</b>	
<b>Absents / excusés / procurations</b>	<b>22</b>	M. André BURG (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLLY), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Denis RIEDINGER), M. Jean-Claude KOEBEL, M. Marc MOSER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. René RICHERT, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Brigitte STEINMETZ, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. Guillaume PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Hubert WALTER, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI) et M. Francis WOLF.

### ORDRE DU JOUR

- DCS 2024-I-01 Installation d'un nouveau délégué syndical
- DCS 2024-I-02 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2024-I-03 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 06 décembre 2023
- DCS 2024-I-04 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2023
- DCS 2024-I-05 Adoption du compte administratif 2023 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2024-I-06 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2024

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

## Délibération CS n°2024-I-05 : Adoption du compte administratif 2023 et affectation des résultats de l'exercice

### Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le compte administratif présente l'exécution du budget primitif adopté par délibération N°CS 2023-I-06 du comité syndical en date du 1<sup>er</sup> février 2023 et modifié par décisions modificatives N°CS 2023-II-04 et N°CS 2023-III-03 du comité syndical en date du 03 juin 2023 et du 06 décembre 2023.

Il permet, tant pour la section d'investissement que pour celle de fonctionnement d'arrêter les résultats définitifs à la clôture de l'exercice, qui peuvent faire apparaître soit un excédent, soit un déficit.

Résultats de l'exercice 2023	Investissement	Fonctionnement
Excédent	40 664,09 €	
Déficit		-89 199,00 €

#### a. Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement :

**Recettes réelles :** 576 219,83 €

▪ Dotations, subventions et participations\* : 523 996,14 €

*\*dont produits rattachés :* 134 805,00 €

▪ Autres produits divers : 409,29 €

▪ Atténuation de charges\*\* : 51 814,40 €

*\*\*dont produits rattachés :* 45 029,00 €

**Recettes d'ordre :** 5 000,00 €

▪ Amortissement des dotations d'équipement : 5 000,00 €

---

**TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT** 581 219,83 €

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2024-I-05 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)**

Les dépenses de fonctionnement :

<b>Dépenses réelles :</b>	<b>564 596,53 €</b>
▪ Les charges à caractère général (011) :	140 756,59 €
<i>dont charges rattachées :</i>	<i>3 393,20 €</i>
▪ Les charges de personnel (012) :	398 838,43 €
▪ Les charges de gestion courante (65) :	25 001,51€
 <b>Dépenses d'ordre :</b>	 <b>105 822,30 €</b>
▪ Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles :	105 822,30 €
<hr/> <b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<hr/> <b>670 418,83 €</b>

L'exercice 2023 est clos avec un déficit de fonctionnement de -89 199,00 €.

**b. Section d'investissement**

Les recettes d'investissement :

<b>Recettes réelles :</b>	<b>1 736,47 €</b>
▪ FCTVA :	1 736,47 €
 <b>Recettes d'ordre :</b>	 <b>105 822,30 €</b>
▪ Les amortissements des dépenses antérieures d'investissement :	105 822,30 €
<hr/> <b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<hr/> <b>107 558,77 €</b>

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2024-I-05 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)**

Les dépenses d'investissement :

<b>Dépenses réelles :</b>	<b>61 894,68 €</b>
▪ Les frais d'études :	57 000,00 €
▪ Achat de matériel informatique et bureautique :	4 894,68 €
<b>Dépenses d'ordre :</b>	<b>5 000,00 €</b>
▪ Amortissements des dotations d'équipement :	5 000,00 €
<hr/>	
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>66 894,68 €</b>

L'exercice 2023 est clos avec un excédent d'investissement de 40 664,09 €.

**c. Les résultats**

Les résultats de l'exploitation pour l'année 2023 se présentent de la manière suivante :

Résultats de l'exercice	Résultat global de l'exercice 2022	Résultat de l'exercice 2023	Chiffres à prendre en compte
Fonctionnement	491 982,59 €	-89 199,00 €	<b>402 783,59 €</b>
Investissement	21 525,11 €	40 664,09 €	<b>62 189,20 €</b>
TOTAL	513 507,70 €	-48 534,91 €	<b>464 972,79 €</b>

L'excédent global de fonctionnement est intégralement affecté à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002 : 402 783,59 €).

L'excédent d'investissement (62 189,20 €) reste en investissement afin de couvrir, à terme, le besoin de financement de cette section.

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2024-I-05 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)**

**DECISION**

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu le budget primitif de l'exercice 2023,

Vu les deux décisions modificatives adoptées en date du 03 juin 2023 et du 06 décembre 2023,

Constatant l'identité de valeurs avec les indications du compte de gestion, s'agissant des résultats de l'exercice 2023 dont il reconnaît la sincérité,

Arrête les résultats du compte administratif 2023, dont les éléments principaux se résument comme suit :

▪ Excédent de fonctionnement de clôture :	402 783,59 €
▪ Excédent d'investissement de clôture :	62 189,20 €
▪ Excédent global de clôture :	464 972,79 €

Décide par conséquent des affectations suivantes :

L'excédent global de fonctionnement est intégralement affecté à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002 : 402 783,59 €).

L'excédent d'investissement reste en investissement afin de couvrir, à terme, le besoin de financement de cette section (ligne 001 : 62 189,20 €).

Publié, le 16/02/2024

  
M. Claude STURNI,  
Président

Pour extrait conforme

  
M. Philippe SPECHT,  
Secrétaire de séance

## Procès-verbal des délibérations du comité syndical

		<b>Séance du mercredi 31 janvier 2024</b>	
<b>Convocation</b> 17/01/2024	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Président de séance	M. Claude STURNI
		Secrétaire de séance	M. Philippe SPECHT
		N° Délibération	<b>DCS-2024-I-06</b>
		PJ	<b>BP 2024-</b>

<b>Présents</b>	<b>36</b>	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Roger ISEL, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Jean-Max TYBURN, M. Jacques WAHL, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
<b>Membres en exercice</b>	<b>58</b>	
<b>Absents / excusés / procurations</b>	<b>22</b>	M. André BURG (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLLY), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Denis RIEDINGER), M. Jean-Claude KOEBEL, M. Marc MOSER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. René RICHERT, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Brigitte STEINMETZ, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. Guillaume PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Hubert WALTER, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI) et M. Francis WOLF.

## ORDRE DU JOUR

- DCS 2024-I-01 Installation d'un nouveau délégué syndical
- DCS 2024-I-02 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2024-I-03 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 06 décembre 2023
- DCS 2024-I-04 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2023
- DCS 2024-I-05 Adoption du compte administratif 2023 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2024-I-06 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2024

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

## Délibération CS n°2024-I-06 : Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2024

### Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Tel que cela a été évoqué lors du débat d'orientations budgétaires le 06 décembre 2023, et après la prise en compte des résultats définitifs de l'exercice 2023, le budget primitif pour l'année 2024 a été établi sur la base des éléments suivants :

#### a. Le fonctionnement

Les recettes de fonctionnement prévues s'élèveraient à **1 023 373,59 €**, correspondant à :

<b>Recettes réelles :</b>	<b>1 018 373,59 €</b>
▪ Dotations, subventions et participations :	561 500,00 €
<i>dont contribution des EPCI membres</i>	325 000,00 €
<i>dont dotation programme SARE</i>	160 000,00 €
<i>dont ingénierie Région Grand Est</i>	40 000,00 €
<i>dont dotation Etat urbanisme</i>	30 000,00 €
<i>dont Fonds vert 2023</i>	6 500,00 €
▪ Atténuation de charges :	53 840,00 €
<i>dont remboursement sur rémunération de personnel (CCSP et CCPN)</i>	48 000,00 €
<i>dont remboursement sur autres charges sociales</i>	6 700,00 €
▪ Autres produits divers	250,00 €
▪ Résultat global reporté (N-1) :	402 783,59 €
<b>Recettes d'ordre :</b>	<b>5 000,00 €</b>
▪ Amortissement des dotations d'équipement :	5 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 023 373,59 €</b>



Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2024-I-06 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGETAIRE 2024 (SUITE)**

Les dépenses de fonctionnement prévues s'élèveraient à **782 000,00 €**, réparties comme suit :

<b>Dépenses réelles :</b>	<b>669 000,00 €</b>
▪ Les charges à caractère général :	200 000,00 €
▪ Les charges de personnel :	420 000,00 €
▪ Les charges de gestion courante :	49 000,00 €
<b>Dépenses d'ordre :</b>	<b>113 000,00 €</b>
▪ Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles :	113 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>782 000,00 €</b>

**b. L'investissement**

Les recettes d'investissement correspondraient à un total de **205 414,20 €**, réparties comme suit :

<b>Recettes réelles :</b>	<b>92 414,20 €</b>
▪ L'excédent d'investissement reporté N-1 :	62 189,20 €
▪ Subvention d'équipement Région Grand Est (SCoT) :	30 000,00 €
▪ FCTVA :	225,00 €
<b>Recettes d'ordre :</b>	<b>113 000,00 €</b>
▪ Amortissements des dépenses antérieures d'investissement :	113 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>205 414,20 €</b>

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h  
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2024-I-06 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGETAIRE 2024 (SUITE)**

---

Les dépenses d'investissement s'élèveraient à **205 414,20 €** correspondant à :

<b>Dépenses réelles :</b>	<b>200 414,20 €</b>
▪ Les frais d'études :	190 414,20 €
▪ Achat de matériel informatique et bureautique :	10 000,00 €
<b>Dépenses d'ordre :</b>	<b>5 000,00 €</b>
▪ Amortissements des dotations d'équipement :	5 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>205 414,20 €</b>

c. **Les effectifs du PETR**

Le budget primitif comporte le tableau des effectifs du PETR de l'Alsace du Nord où figurent :

- **trois (3) postes administratifs** [2 postes de catégorie A et 1 poste de catégorie B],
  - ainsi que **cinq (5) postes techniques** [1 poste de catégorie A et 4 postes de catégorie B],
- pourvus par **huit (8) agents** dont un en cours de recrutement, et exerçant leurs fonctions à temps plein.

Séance du mercredi 31 janvier 2024 à 18h  
Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2024-I-06 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGETAIRE 2024 (SUITE)**

**DECISION**

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu le projet de budget primitif établi par le Vice-Président,

Sur la proposition du Vice-Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**Arrête le budget primitif du PETR de l'Alsace du Nord pour l'année 2024, conformément aux documents budgétaires annexés et correspondant aux montants suivants :**

▪ Recettes de fonctionnement :	1 023 373,59 €
▪ Dépenses de fonctionnement :	782 000,00 €
▪ Recettes d'investissement :	205 414,20 €
▪ Dépenses d'investissement :	205 414,20 €

Approuve l'état des effectifs annexé au budget primitif.

Pour l'exercice 2024, autorise le Président ou le Vice-Président par délégation, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Fixe à 1,70 € par habitant la contribution des collectivités membres du PETR de l'Alsace du Nord.

Charge M. le Vice-Président de l'exécution du budget, en tant qu'ordonnateur des dépenses et prescripteur des recettes, et l'autorise à passer tous actes et contrats nécessaires à sa mise en œuvre.

Publié, le 16/02/2024



M. Claude STURNI,  
Président

Pour extrait conforme



M. Philippe SPECHT,  
Secrétaire de séance